



SÉANCE DU MARDI 5 SEPTEMBRE 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi cinq septembre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 29
Nombre de représentés : 08
Nombre de votants : 37

OBJET

Affaire n°2017-090

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017
BUDGET ANNEXE DU SERVICE
PUBLIC D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF - SPANC

Secrétaire de séance : M. Sergio Erapa, 11^{ème} adjoint au Maire.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhourri 7^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien, Mme Catherine Gossard, Mme Dorisca Tiburce, Mme Karine Infante, Mme Bibi-Fatima Anli, M. Hary Auber, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe (par M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint), M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint (par Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe), M. Ludovic Latra (par M. Jean Paul Babef), Mme Brigitte Laurestant (par Mme Sonia Bitaut), M. Wilfrid Cerveaux (par Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe), M. Brandon Incana (par M. Alain Iafar), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Danila Bègue), Mme Mikaëla Latra (par M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint).

Arrivé (s) en cours de séance : M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint à 17h14.

Départ (s) en cours de séance : M. Olivier Hoarau Maire (18h19-18h25), M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint à 19h37.

Absent (s) : Mme Sabine Le Toullec, M. Patrice Payet.

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 28 août 2017 et affichée le 29 août 2017.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : **21 SEPT 2017**

LE MAIRE



Olivier HOARAU

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017

**BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF – SPANC**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions budgétaires et comptables M49,

Vu la délibération n°2016-180 du 6 décembre 2016 relative au budget primitif 2017 du Budget Annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC,

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et Affaires Générales » du mercredi 23 août 2017,

Vu le rapport présenté en séance le 5 septembre 2017 relatif au budget supplémentaire 2017 du Budget Annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif – SPANC,

Après avoir délibéré et à la majorité (3 abstentions : Mme Auber, M. Jardinot, Mme Gador),

DÉCIDE

Article 1 : d'acter que les prévisions sont votées au niveau du chapitre,

Article 2 : d'arrêter l'équilibre budgétaire après budget supplémentaire à 7 770,67 € en section de fonctionnement,

Article 3 : d'arrêter le montant du budget supplémentaire à – 10 384,33 € en section de fonctionnement,

Article 4 : de constater que l'excédent de fonctionnement reporté 2016 (chapitre 002) est de 5 770,67 €,

Article 5 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.



**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**

Olivier HOARAU